

LA CCI GARD RESTE PLEINEMENT MOBILISÉE POUR LES ENTREPRISES

Nîmes, le 01/04/2021

A la suite de la prise de parole du Président de la République le mercredi 31 mars, la CCI Gard prend acte des nouvelles restrictions et s'organise afin de rester pleinement mobilisée pour les entreprises du département. A l'instar des deux premiers confinements, la Chambre se met en ordre de bataille pour soutenir les entreprises et notamment les commerçants afin qu'ils soient le mieux accompagnés tout au long de cette période difficile.

Depuis mars 2020, notre cellule d'appui n'a cessé de fonctionner, elle reste ouverte, au travers de notre site internet, du numéro vert (04 66 87 98 79) et d'une adresse de messagerie (covid19@gard.cci.fr) à toutes et tous qui auraient un besoin d'aiguillage dans les aides mises en place par le Gouvernement ou les démarches à suivre. Un dispositif de soutien psychologique, en lien avec l'APESA, pour les chefs d'entreprise est également actif (08 05 65 50 50).

La CCI Gard est particulièrement attentive à la situation de la filière tourisme du département. Ces restrictions intervenant pendant une période importante pour les hôtels, restaurants, commerçants et lieux touristiques, le Président Eric Giraudier souhaite les assurer de l'entier soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

En outre, le Plan de Relance voté par les élus de la CCI lors de la dernière Assemblée Générale prend toute sa pertinence en ces temps troublés. Pour les services de la CCI, le mois d'avril sera marqué par l'urgence de la situation d'une part et la mise en œuvre du plan d'action pour la relance d'autre part, afin que nos entreprises soient les mieux à même de rebondir sereinement. Eric Giraudier en appelle également aux pouvoirs publics, nationaux, régionaux et locaux, pour accélérer la vaccination, seul horizon de sortie définitive de crise.

